



Jeudi 19 Février 2015

Réformes sociales : le temps de la concertation ?

Dans le cadre du projet de réforme du régime de sécurité sociale des auteurs (AGESSA), la SGDL participera début mars, au sein de la délégation du Conseil Permanent des Ecrivains (CPE), aux premières réunions de concertation organisées d'une part par le ministère de la Culture et de la Communication et d'autre part par le ministère des Affaires Sociales.

Elle participera également, en présence de la SOFIA, aux discussions initiées par le ministère de la Culture et de la Communication sur le projet de réforme de retraite complémentaire des auteurs (RAAP) et aux réunions de concertation qui sont mises en œuvre par le Conseil d'administration du RAAP suite à un courrier adressé fin janvier à son Président par les deux Ministres.

Après avoir réclamé depuis de nombreux mois une véritable concertation sur ces deux sujets, la SGDL se réjouit que les annonces exprimées en octobre lors de son dernier forum sur la rémunération des auteurs par le ministère de la Culture et réitérées à plusieurs reprises par la suite, deviennent aujourd'hui réalité.

La concertation ne signifie pas pour autant que nous serons entendus et suivis sur tous les points. La mobilisation des auteurs doit rester maximale. Nous y veillerons.